NOTICE D'INSTRUCTIONS



HYDRAULIQUE DE FORAGE INOX

MODÈLES :
818084, 818085, 818086, 818087, 818088
818089, 818090, 818091, 818395 & 818396

1 Table des matières

2 Préambule 5
3 Descriptions du produit 5
3.1 Description et fonctions complète 5
3.1.1 Fonctionnement du produit 5
3.1.2 Description du produit 5
3.2 Information du produit 5
3.3 Conditions prévues d'utilisation 6
3.3.1 Usages prévus 6
3.3.2 Usages non prévus 6
3.3.3 Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur 6
4 • Sécurité 7
4.1 Pictogrammes d'admonitions utilisés 7
4.2 Consignes générales de sécurité 7
4.2.1 Obligation de l'utilisateur 7
4.2.2 Formation du personnel 7
4.2.3 Consignes pour l'utilisateur 8
4.2.4 Consignes pour toute intervention sur l'appareil 8
4.3 Consignes de sécurité spécifiques liées à l'appareil 9
5 • Caractéristiques techniques 10
5.1 Table des données techniques 10
5.2 Table des dimensions et du poids 10
6 • Installation 11
6.1 Réception de l'appareil 11
6.2 Déballage de l'appareil 11
6.3 Transport de l'appareil 11
6.4 Installation de l'appareil 11
6.4.1 Assemblage du moteur à l'hydraulique 11
6.4.2 Principe d'installation 12
6.5 Raccordement hydraulique et électrique 14
7 • Utilisation 14
7.1 Vérification avant mise en service 14
7.2 Mise en service 14
7.2.1 Contrôle du sens de rotation 14
7.2.2 Première mise en service 14
7.2.3 Utilisation avec vanne partiellement fermée 15
7.2.4 Utilisation avec vanne fermée 15
8 • Entretien et maintenance 15
8.1 Stockage de l'appareil 15
8.1.1 Mise hors service 15
8.1.2 Arrêt prolongé sans vidange 15
8.2 Protection de l'appareil 15

8.3 Entretien périodique....16
8.4 Responsabilité de l'utilisateur....16
8.5 Pièces détachées....16
9 • Incidents de fonctionnement....17
10 Environnement....18
11 Garantie....18
12 • Déclaration de conformité....19
13 Tableau des contrôles....20
14 Notes....21

2 Préambule

Chère cliente, cher client.
Nous désirons tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant notre produit. Votre nouvel appareil a été conçu et fabriqué avec les dernières technologies qui garantissent sa sécurité.
Avant la première utilisation, il convient de suivre attentivement les instructions suivantes. Elles veillent à ce que votre appareil soit utilisé dans les meilleurs conditions et qu'il résiste dans le temps.
Le présent manuel est considéré comme une pièce appartenant à l'ensemble de l'appareil. Il doit donc l'accompagner dans toute sa durée de vie, sa revente, son déplacement, etc. Sans ce dernier, il est impossible et interdit de l'utiliser. L'utilisateur a la responsabilité de conserver l'intégralité de ce manuel. Cette notice d'instructions a été rédigée conformément aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive 2006/42/CE relative aux machines.

3 Descriptions du produit

3.1 Description et fonctions complète

3.1.1 Fonctionnement du produit

L'hydraulique de forage est un dispositif conçu pour être monté directement sur un moteur électrique submersible, afin d'assurer le pompage et la remontée de l'eau depuis un forage. Il se compose principalement d'un ensemble de composants hydrauliques (roues, diffuseurs et corps de pompe) assurant la mise en mouvement du fluide. L'ensemble est conçu pour fonctionner immergé et résister aux contraintes liées à l'environnement du forage.
Lorsque le moteur est alimenté électriquement, il entraîne en rotation l'arbre moteur, auquel est directement accouplé l'hydraulique de forage. Ce mouvement met en rotation les éléments hydrauliques, créant une aspiration de l'eau au niveau de l'entrée et son refoulement vers la sortie. Le fluide est ainsi progressivement mis en pression et remonté vers la surface.

3.1.2 Description du produit

- Roues en acier inoxydable
- Diffuseur en acier inoxydable
- Palier intermédiaire et supérieur en NBR
- Collerette en PTFE
- Arbre hexagonal en acier inoxydable
- Accouplement en acier inoxydable
- Turbine en acier inoxydable d'une épaisseur minimale de 1 mm
- Image avantage produit
- Clapet anti-retour incorporé, conçu pour une faible perte de charge
- Couplage avec 4" standard NEMA pour l'assemblage du moteur
- Paliers intermédiaires généreusement dimensionnés situés à chaque étage de la pompe

3.2 Information produit

Vous pouvez trouver la fiche article concernant la description et les caractéristiques et techniques, la vue éclatée, la notice ainsi que sur d'autres éléments de votre produit sur le site internet RENSON :

1 – Accédez au site internet de RENSON – U2R : https://www.renson.fr/
2 – Sur le site internet, tapez la référence de votre produit dans la barre de recherche.
3 – Accédez à la fiche article.
4 – Consultez-la.
5 – Ou scannez le QR code présent sur l'étiquette signalétique apposée sur l'appareil.

3.3 Conditions prévues d'utilisation

3.3.1 Usages prévus

L'hydraulique de forage est destiné au pompage et à la remontée d'eau depuis un forage, un puits ou une nappe souterraine, lorsqu'elle est associée à un moteur électrique submersible compatible. Elle permet le transfert d'eau vers la surface pour des applications agricoles, domestiques, industrielles ou d'alimentation en eau.

3.3.2 Usages non prévus

Toute utilisation autre que celle décrite ci-dessus est considérée comme non conforme. L'hydraulique de forage ne doit pas être utilisée pour le pompage de liquides corrosifs, inflammables, alimentaires ou contenant une forte concentration de particules solides, susceptibles d'endommager les composants hydrauliques.
Elle ne doit pas fonctionner à sec, ni être utilisée sans moteur compatible ou en dehors des conditions d'immersion prévues. Toute modification de l'équipement, utilisation de composants non approuvés ou utilisation en dehors des conditions spécifiées peut entraîner des dysfonctionnements, des dommages matériels et l'annulation de la garantie.

Limites d'utilisation à respecter :

- Température maximale de l'eau : 35 °C
- Liquide pompé : propre, exempt de matières solides et abrasives, non visqueux, non agressif, non cristallisé et chimiquement neutre.
- Teneur en sable maximale recommandée : 150 g/m^3

3.3.3 Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur

Tout usage s'éloignant des règles précédemment citées et qui n'est pas inclus dans cette notice est considéré comme non autorisé. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme aux instructions.

4 ⚠ • Sécurité

4.1 Pictogrammes d'admonitions utilisés

INFORMATION :
Conseils qui pourraient vous aider ou accompagner dans l'utilisation de votre appareil.

MISE EN GARDE :
Met en garde contre les dommages possibles à l'appareil, à l'environnement ou à d'autres biens.

AVERTISSEMENT :
Met en garde contre les situations à risques pouvant potentiellement causer des blessures corporelles légères, graves ou mortelles.

DANGER :
Met en garde contre les situations à risques pouvant immédiatement causer des blessures corporelles légères, graves ou mortelles.

4.2 Consignes générales de sécurité

4.2.1 Obligation de l'utilisateur

- Lisez et comprenez ces instructions avant d'utiliser l'appareil en toute sécurité.
- Prenez connaissance de ces instructions pour éviter tout risque de blessure à vous-même, à d'autres personnes ou à l'appareil.
- Conservez toujours la notice d'instruction à portée de main.
- Remettez cette notice d'instruction au nouveau propriétaire en cas de vente ou de cession de l'appareil.
- Utilisez l'appareil uniquement dans les conditions prévues lors de sa conception (voir § 5.1).
- Respectez toujours les réglementations nationales et internationales en matière de sécurité, de santé et de travail.
- Ne retirez ni ne recouvrez les symboles et autocollants apposés sur l'appareil. Remplacez-les s'ils deviennent illisibles.

4.2.2 Formation du personnel

- Sensibilisez votre personnel aux risques présents dans leur environnement immédiat de travail.
- Assurez-vous que le personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance a reçu une formation spécifique et adaptée.
- Formez également ce personnel aux règles de santé, de sécurité, de travail et de protection contre les risques d'incendie.
- Organisez ces formations en interne avec un opérateur qualifié ou en externe par un personnel compétent.

- Assurez-vous que les opérateurs intervenant sur les installations électriques sont habilités.

4.2.3 Consignes pour l'utilisateur

- Affichez à proximité de l'appareil les consignes d'utilisation, de contrôle des EPI, et la conduite à tenir en cas d'accident. Mentionnez les personnes autorisées à intervenir.
- Portez des équipements de protection individuelle adaptés et conformes aux risques identifiés, en suivant les consignes spécifiques.
- Maintenez un espace de travail en ordre. Le désordre augmente le risque d'accident.
- Établissez un périmètre de sécurité autour de l'appareil.
- Tenez éloignés les personnes non autorisées, les personnes vulnérables, les enfants et les animaux.
- Utilisez l'appareil uniquement si vous êtes en bonne condition physique et mentale.
- Vérifiez l'état de l'appareil avant chaque utilisation. Ne l'utilisez pas s'il est défectueux. Faites-le réparer selon les consignes.
- Vérifiez la présence de tous les accessoires et composants de l'appareil avant chaque utilisation. N'utilisez pas l'appareil s'il est incomplet.
- N'introduisez jamais les mains ou d'autres parties du corps dans les composants en mouvement, surtout si l'appareil est alimenté.
- Prenez les mesures nécessaires pour éviter tout démarrage accidentel de l'appareil.

4.2.4 Consignes pour toute intervention sur l'appareil

- Prévenez vos collègues avant toute intervention.
- Balisez la zone de travail afin d'interdire l'accès ou placer un panneau de signalisation.
- Consignez l'appareil pour éviter tout accident imprévu.
- Assurez-vous que personne ne puisse mettre en marche involontairement l'appareil.
- Respectez la procédure de mise à l'arrêt de l'appareil.
- Inscrivez les dates et rapports d'inspection, de réparation, d'incident et d'accident dans un registre de sécurité.
- Confiez l'entretien, les modifications et réparations uniquement au constructeur, à un centre agréé ou à des personnes qualifiées.
- Ne modifiez jamais l'appareil. Cela annulerait la garantie et augmenterait les risques.
- Utilisez uniquement des pièces d'origine ou approuvées par le fabricant.
- Intervenez uniquement lorsque l'appareil est à température ambiante et sans pression.
- N'intervenez jamais sur un appareil détérioré.
- Protégez ou stockez l'appareil à l'abri du gel, de l'humidité et des fortes chaleurs.

4.3 Consignes de sécurité spécifiques liées à l'appareil

- Utilisez l'hydraulique uniquement pour les applications prévues, conformément aux instructions de cette notice. Toute utilisation non conforme peut entraîner des dommages matériels et des risques pour les personnes.
- Avant toute installation ou mise en service, lisez attentivement l'ensemble des instructions afin de garantir un fonctionnement sûr et optimal de l'équipement.
- Vérifiez l'intégrité de l'hydraulique avant installation (absence de dommages, état du câble, niveau de remplissage et résistance d'isolement).
- Toute intervention (installation, maintenance, raccordement électrique) doit être réalisée par une personne qualifiée et conformément à la réglementation en vigueur.
- Assurez-vous que tous les raccordements hydrauliques sont correctement réalisés, serrés et étanches.
- Vérifiez avant chaque utilisation l'état des flexibles, raccords, joints et éléments sous pression.
- Ne dépassez jamais la pression maximale de service indiquée pour le système.
- Avant toute intervention, assurez-vous que le circuit est hors pression et totalement purgé.
- Ne desserrez jamais un raccord ou un flexible lorsque le circuit est sous pression.
- Protégez les flexibles contre les chocs, écrasements, torsions et températures excessives.
- En cas de fuite, arrêtez immédiatement l'installation et identifiez la cause avant toute remise en service.
- Attention aux risques de projection de fluide sous pression, pouvant provoquer des blessures graves.
- Portez les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés (gants, lunettes de protection, etc.).
- Maintenez la zone de travail propre, dégagée et sécurisée.
- N'utilisez pas l'installation dans un environnement présentant un risque d'explosion non adapté au matériel.
- Utilisez uniquement des fluides compatibles avec les composants du système.
- Effectuez un contrôle régulier de l'installation afin de prévenir toute usure ou défaillance.

5 • Caractéristiques techniques

5.1 Table des données techniques

MOTEUR	Type	kW	Hp	Nombre d'étages	Débit max (l/min)	HMT* max	DNR**
818084	INOX	0,75	1,0	9	70	56	1"1/2
818085	INOX	1,1	1,5	13	70	81	1"1/2
818086	INOX	1,5	2,0	18	70	112	1"1/2
818087	INOX	2,2	3,0	27	70	167	1"1/2
818088	INOX	0,75	1,0	6	100	36	2"
818089	INOX	1,1	1,5	9	100	54	2"
818090	INOX	1,5	2,0	12	100	72	2"
818091	INOX	2,2	3,0	18	100	108	2"
818395	INOX	3,0	4,0	25	100	150	2"
818396	INOX	4,0	5,5	31	100	186	2"

HMT* : Hauteur manométrique totale (m)
DNR** : Diamètre nominal de refoulement

5.2 Table des dimensions et du poids

MOTEUR	Poids (kg)	Diamètre (pouce)	Hauteur (mm)
818084	4,8	4	421
818085	6,1	4	518
818086	7,7	4	638
818087	10,7	4	855
818088	3,9	4	349
818089	4,9	4	421
818090	6,0	4	493
818091	8,0	4	638
818395	10,5	4	807
818396	12,5	4	952

6 • Installation

6.1 Réception de l'appareil

Il appartient au destinataire de prendre toutes réserves auprès du transporteur en cas de détérioration ou effraction des colis. L'acceptation d'un bordereau de transport sans réserve implique l'accord du client sur le bon état et le nombre des colis livrés, ceci sans possibilité ultérieure de recours. Il devra engager la responsabilité du transporteur en cas de manquants ou d'avaries en lui confirmant les réserves par lettre recommandée adressée dans les 48 heures, afin d'assurer lui-même la bonne fin de son dédommagement. Passé ce délai, aucun recours ne pourra être envisagé.

AVERTISSEMENT :
Ne mettez jamais en service un appareil qui présente des accessoires manquants, des signes de détérioration ou l'absence de pièces essentielles à son bon fonctionnement.

6.2 Déballage de l'appareil

1 – Placez l'emballage au sol en respectant les indications figurant sur celui-ci.
2 – Ouvrez soigneusement l'emballage, retirez les différentes pièces et déposez-les.
3 – Vérifiez l'état général de l'appareil et de ses accessoires. Assurez-vous qu'aucun élément n'a été endommagé pendant le transport (voir § 6.1).

6.3 Transport de l'appareil

Le transport de la pompe doit être effectué en position horizontale, à l'aide d'un chariot ou d'un élévateur équipé de fourches. La répartition des masses entre l'hydraulique et le moteur étant différente, le moteur constitue généralement la partie la plus lourde.
Les opérations de transport et de manutention doivent être réalisées avec précaution.

MISE EN GARDE :
Lors de l'ouverture de l'emballage et de la manutention de l'unité, veillez à ne pas endommager les connexions électriques. Il est strictement interdit de tirer sur le câble d'alimentation.

6.4 Installation de l'appareil

6.4.1 Assemblage du moteur à l'hydraulique

L'assemblage du moteur sur la partie hydraulique doit être réalisé avec soin, dans un environnement propre et adapté. Avant toute opération, vérifiez la compatibilité des composants (moteur et hydraulique), ainsi que leur bon état (absence de chocs, propreté des surfaces, état des arbres et des accouplements).

Positionnez le moteur et la partie hydraulique dans l'axe l'un de l'autre afin d'éviter toute contrainte mécanique lors du montage. Engagez l'arbre moteur dans l'accouplement de la pompe sans forcer, en veillant à ne pas endommager les éléments d'étanchéité. Les surfaces de contact doivent être propres et correctement alignées.

Assemblez les deux éléments, puis serrez progressivement et de manière uniforme afin de garantir un alignement optimal et une bonne étanchéité de l'ensemble.

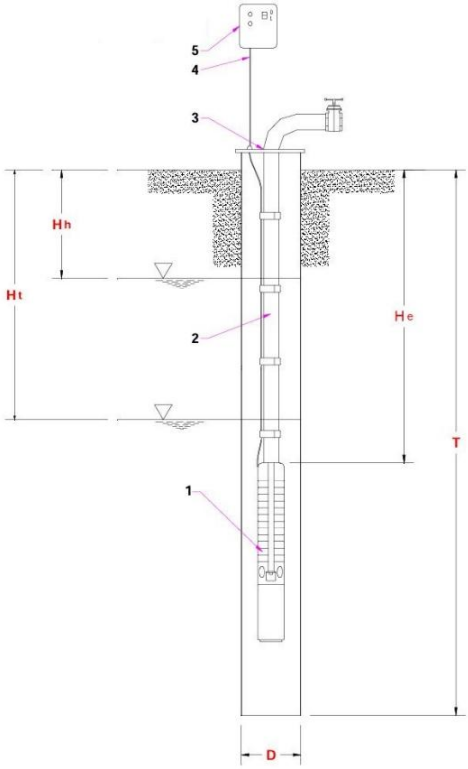
Après assemblage, vérifiez la libre rotation de l'ensemble ainsi que l'absence de point dur ou de désalignement. Assurez-vous également que les dispositifs d'étanchéité sont correctement positionnés et que le câble moteur n'est ni pincé ni soumis à une contrainte.

Toute opération d'assemblage doit être réalisée par du personnel qualifié, conformément aux instructions spécifiques du fabricant.

6.4.2 Principe d'installation

Installation verticale :

Le moteur de la pompe est conçu idéalement pour des installations verticales dans des puits profonds de petit diamètre et petit bassin et réservoir. Etant donné qu'il n'y a pas d'entretien à réaliser et que ce moteur ne peut être en forme opérationnel qu'à partir du moment où il est entièrement immergé dans l'eau, celui-ci ne nécessite aucune adaptation particulière. La profondeur maximale d'immersion est de 150 m, à partir du niveau d'eau dans le puits Hh et le point le plus bas du moteur. Le niveau d'eau dans un puits doit être connu et mesuré.



1 - Pompe immergée
2 - Tuyau de refoulement
3 - Clames de support
4 - Câble électrique
5 - Boîtier de mise en marche
D - Diamètre du tubage
T - Profondeur du puits total
He - Profondeur d'installation
Hh - Niveau d'eau
Ht - Niveau opérationnel

Note : He – Ht ≥ 0,5m

Fig.1 : Installation verticale (ex: puits profond)

Installation horizontale :
Ceci s'applique aussi pour les installations horizontales. Les fondations où va être installé la pompe doit être plat et avoir un support de guidage plat suffisant pour la pompe.

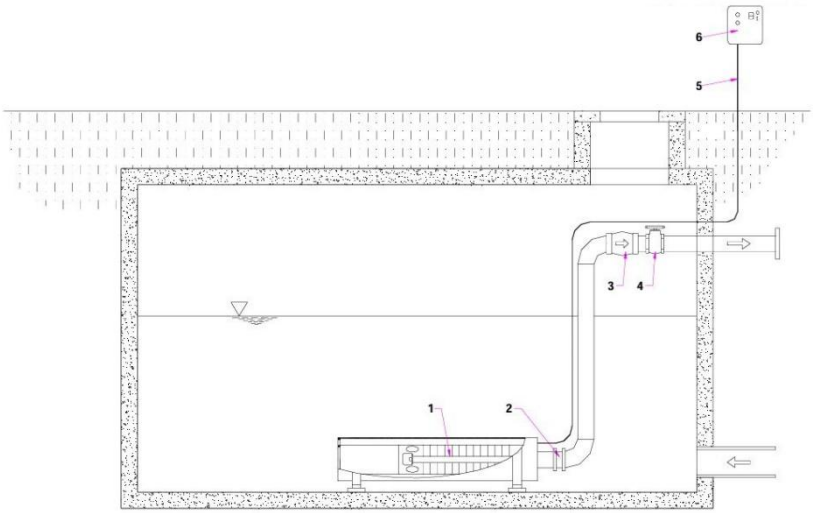


Fig.2 : Installation horizontale (ex : réservoir, bassin)

1 - Pompe immergée avec chemise de refroidissement et adaptateur
2 - Joint de dilatation
3 - Clapet anti-retour
4 - Vanne d'arrêt
5 - Câble électrique immergé
6 - Boîtier de mise en marche

MISE EN GARDE :
▪ Dans le cas d'installation de pompe avec beaucoup d'étages, l'ensemble de la pompe doit être supporté et fixé de façon parfaite, dans l'alignement et à de multiples endroits.
▪ Pour garantir le refroidissement du moteur immergé, une jupette de refroidissement doit-être installée.
▪ Fixez le câble électrique tous les 3 mètres au tuyau de refoulement à de clips ou collier de serrage. Ces derniers doivent être serrés de façon à ce qu'en aucun cas, le poids du câble électrique ne puisse l'entraîner lui-même dans le puits par son propre poids.

6.5 Raccordement hydraulique et électrique

Il est impératif de se référer à la notice du moteur. Celle-ci précise les conditions de branchement, les exigences électriques et les modalités de raccordement hydraulique à respecter. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des dysfonctionnements, des risques pour la sécurité et l'annulation de la garantie.

7 • Utilisation

7.1 Vérification avant mise en service

- Vérifiez que le moteur et la partie hydraulique sont correctement assemblés, fixés et alignés, sans contrainte mécanique.
- Contrôlez l'ensemble des raccordements hydrauliques afin de garantir leur étanchéité et l'absence de fuite.
- Assurez-vous que les conduites sont propres, dégagées et exemptes de corps étrangers.
- Vérifiez la conformité de l'installation électrique (tension, fréquence, protections) ainsi que la qualité des connexions.
- Assurez-vous que la mise à la terre est correctement réalisée.
- Vérifiez que le câble d'alimentation est en bon état, correctement protégé et non soumis à des contraintes mécaniques.
- Assurez-vous que la pompe est correctement immergée et que le niveau de fluide est suffisant afin d'éviter tout fonctionnement à sec.
- Vérifiez que les organes de sécurité et de contrôle (vannes, clapet anti-retour, protections électriques) sont en place et opérationnels.
- Effectuez un premier démarrage de courte durée pour contrôler le bon sens de rotation et le fonctionnement général.
- Vérifiez l'absence de bruit anormal, de vibration, d'échauffement ou de fuite lors de la mise en service.

DANGER :
Ne pas mettre le système en service en cas d'anomalies constatées.

7.2 Mise en service

7.2.1 Contrôle du sens de rotation

Pour les moteurs monophasés, le sens de rotation est unique et fixe et donc, ne peut être changé. Afin de pouvoir contrôler le bon sens de rotation d'un moteur triphasé, il y a lieu de le mettre en service dans l'installation et de le brancher. Ceci, en prenant soin de fermer la vanne de sortie de l'installation de pompage jusqu'à débit de 0. En même temps, il y aura lieu de lire quelle pression est atteinte par la pompe. En inversant les fils de deux phases, refaire la même opération et regarder quelle pression est atteinte. Le bon sens de rotation à connecter est celui défini par le résultat du plus de pression.

7.2.2 Première mise en service

Dans le cas de nouveaux puits, la pompe devra tourner pendant les dix premières minutes avec la vanne de réglage légèrement entrouverte. Ceci afin d'éviter qu'une trop grande

quantité de sable ne soit pompée ce qui amènerait à une surcharge du puits et bien évidemment à une usure anormale prématurée de la pompe elle-même. Après quoi, lentement et de manière progressive, la vanne de réglage pourra être ouverte de telle sorte qu'en aucun cas, la pompe ne travaille hors des courbes de bon fonctionnement.

7.2.3 Utilisation avec vanne partiellement fermée

S'il s'avérait nécessaire de devoir travailler pendant un assez grand moment, pour une raison quelconque, avec la vanne de réglage trop partiellement fermée, alors afin de vous prévaloir de la surchauffe de moteur, il sera important de respecter cependant comme règle minimale de base que le débit de la pompe doit au moins être de 10 % de son débit normal quand la pompe travaille à son rendement maximal. Dans le cas de pompage avec des chemises de refroidissement, prière de contacter le fabriquant.

7.2.4 Utilisation avec vanne fermée

La pompe ne devra jamais tourner plus de 5 minutes à vanne fermée. Car ceci aurait comme résultat un réchauffement de l'eau pompée et cette augmentation rapide de chaleur sera transmise au moteur et donc au bobinage du moteur qui pourrait de ce fait être endommagé.

8 • Entretien et maintenance

8.1 Stockage de l'appareil

8.1.1 Mise hors service

Avant toute mise hors service, arrêtez l'installation et coupez l'alimentation électrique en toute sécurité. Assurez-vous que l'ensemble est à l'arrêt complet avant toute intervention. Si nécessaire, fermez les vannes et isolez hydrauliquement l'installation afin d'éviter tout écoulement ou retour de fluide.

8.1.2 Arrêt prolongé sans vidange

En cas d'arrêt prolongé, retirez l'équipement ou maintenez-le dans des conditions adaptées pour éviter toute détérioration. Nettoyez l'ensemble, contrôlez son état général et protégez les orifices ainsi que les raccordements contre l'intrusion de corps étrangers. Veillez également à protéger le câble d'alimentation et à éviter toute contrainte mécanique.

8.2 Protection de l'appareil

Stockez l'équipement dans un endroit propre, sec et à l'abri des chocs, du gel et des variations de température. Assurez-vous que le matériel est correctement positionné à la verticale pour éviter toute déformation. Avant toute remise en service après une période d'arrêt, effectuez une vérification complète de l'installation (état mécanique, étanchéité, connexions électriques) afin de garantir un fonctionnement sûr et optimal. Si la pompe ne peut être stockée qu'en position horizontale, veillez à ce qu'elle ne puisse pas rouler, se déplacer ou subir des contraintes mécaniques susceptibles d'entraîner une déformation ou un endommagement des composants.

8.3 Entretien périodique

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

ÉLÉMENTS	1 MOIS	6 MOIS	1 AN	CONTRÔLÉ PAR
Moteur	🔍	🔍	🔧	Utilisateur
Hydraulique	🔍	🔍	🔧	Utilisateur
Câble d'alimentation	🔍	🔍	🔧	Personnel qualifié
Installation électrique		🔍	🔧	Personnel qualifié
Raccordement hydraulique et étanchéité	🔍	🔍	🔧	Utilisateur
Colonne de refoulement	🔍	🔍	🔧	Utilisateur
Clapet anti-retour	🔍	🔧	🔧	Utilisateur
Crépine	🔍	💦	🔧	Utilisateur
Dispositifs de protection	🔍	🔍	🔧	Personnel qualifié

LÉGENDE DES PICTOGRAMMES

🔍 : Contrôle visuel – Effectuez des travaux d'entretien si nécessaire.
💦 : Nettoyage – Réalisez les opérations de nettoyage.
🔧 : Maintenance – Réparez ou remplacez les éléments détériorés ou usés.

INFORMATION :
Nous vous conseillons de tenir un registre de maintenance afin d'assurer le suivi des opérations d'entretien et de faciliter l'identification de l'origine d'éventuels dysfonctionnements ou pannes.

8.4 Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur est responsable du maintien de l'appareil dans son état d'origine, conformément aux conditions d'installation, d'utilisation et d'entretien définies par le fabricant. Toute modification, déplacement ou intervention non autorisée sur l'appareil dégage le fabricant de toute responsabilité. L'utilisateur doit veiller au respect de la réglementation en vigueur et à la réalisation des opérations d'entretien par du personnel habilité.

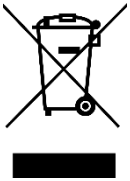
8.5 Pièces détachées

Les pièces détachées sont primordiales pour la maintenance et la réparation. Elles permettent de prolonger la durée de vie et d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil sans avoir à le remplacer totalement. Il est conseillé de remplacer les éléments défectueux uniquement avec des pièces d'origine ou certifié par le fabricant, afin de garantir leur compatibilité et leur sécurité. Ces pièces doivent être remplacées dans des centres d'assistance prévus à cet effet ou par un personnel qualifié (voir § 3.2).

9 • Incidents de fonctionnement

PROBLÈMES	CAUSES	SOLUTIONS
La pompe ne débite plus	Vanne de réglage fermée	Vérifiez la vanne de réglage
	Pompe ne tourne pas dans le bon sens	Inversez les phases
	Niveau d'eau trop bas	Redescendre la pompe plus basse dans le puits (jamais dans le fonds)
	Mauvais choix de pompe	Remplacez-la avec une pompe adaptée à l'installation
	Tuyauterie obstruée	Réparez ou remplacez les tuyaux
	Crépine obstruée	Nettoyez la crépine
	Pompe tourne lentement	Vérifiez le voltage et les phases
	Axe d'accouplement cassé	Sortez la pompe, inspectez puis réparez
	Fuites dans l'installation	Repérez et neutralisez les fuites
Pas assez de pression	Niveau d'eau trop bas	Redescendre la pompe plus basse dans le puits (jamais dans le fonds)
	Pompe ne tourne pas dans le bon sens	Inversez les phases
	Pompe usée	Remplacez les composants usés
	Fuites dans l'installation	Repérez et neutralisez les fuites
Le disjoncteur saute	Pompe ensablée	Nettoyez la pompe et l'installation
	Moteur défectueux	Remplacez la pompe
	Mauvais choix de fusibles	Installez des fusibles adaptés
	Moteur tourne que sur deux phases	Vérifiez les connexions des phases
La pompe tourne anormalement et/ou fait du bruit	Pompe encrassée	Nettoyez la pompe
	Trop d'air pompé	Enlevez l'air résiduel
	Arbre moteur défectueux	Remplacez l'arbre moteur
	Joints de pompe défectueux	Remplacez les joints
	Vibration anormale	Vérifiez l'intégrité de l'installation

10 Environnement



Le symbole de gauche apposé sur le(s) produit(s) et/ou les documents d'accompagnement indiquent que l'appareil ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Pour un recyclage, un traitement ou une récupération appropriée, ces produits doivent être déposés dans des points de collecte désignés. En les éliminant séparément, vous contribuez à la réutilisation de ces équipements et à la prévention de la pollution environnementale. Veuillez contacter l'autorité locale pour connaître les modalités d'élimination conformes aux règlementations en vigueur.



En tant que professionnels, vous êtes tenus de trier séparément les déchets, y compris les emballages, accessoires et matériaux de logistique (cartons, plastiques, palettes). Ces éléments doivent être apportés à un centre de recyclage et éliminés de manière compatible avec l'environnement. Lorsque le produit atteint la fin de sa durée de vie et devient inutilisable, il est essentiel de vidanger les fluides (si nécessaire) dans des conteneurs approuvés, puis de jeter le produit et les fluides conformément aux réglementations locales.

11 Garantie

Nos marchandises, à l'exception des pièces d'usure, sont garanties contre tout défaut de fabrication pendant une durée de 2 ans, à l'exception des réservoirs fuel, huile, AdBlue® et B100 ayant un volume de stockage supérieur ou égal à 750 L qui sont garanties 10 ans. Pour les matériels ou parties de matériels n'étant pas de notre fabrication, la garantie se limite à celle du constructeur. Notre responsabilité est limitée au remplacement ou à la remise en état de pièces ou appareils reconnus défectueux à condition que ceux-ci nous soient retournés port payé. Les retours d'articles sous garantie devront obligatoirement être accompagnés des bons de garantie correspondante et de la photocopie de notre facture de vente. Sans ces justificatifs, la garantie sera refusée. Toute modification apportée par l'acheteur soit dans la forme, soit dans la destination de nos marchandises en gage la responsabilité de celui-ci et le privera de tout recours en garantie. La garantie ne sera pas applicable si les conditions d'utilisation du matériel, conformément aux recommandations de la documentation, n'ont pas été respectées. La réparation d'un article sous garantie n'entraîne pas la prolongation de la période de garantie. L'acheteur s'engage à ne demander aucune indemnité ou dommages et intérêts pour quelques causes que ce soit. Tous les coûts de transport et de réparation sont à la charge du client. La réparation sera faite après acceptation du devis SAV. Au-delà de 3 mois (date d'émission du devis), sans réponse écrite, nous considérons votre accord pour la destruction du matériel. Au-delà de ces 3 mois, aucune réclamation, aucun avoir ou autre compensation financière ne pourra être formulé.

12 • Déclaration de conformité

RENSON – U2R
Parc d'Activités Actipôle de l'A2
Avenue de la Solette
59544 Raillencourt-Sainte-Olle (FRANCE)

Le fabricant soussigné :

Déclare sous sa propre responsabilité que les appareils suivants :

RÉFÉRENCE	NOM DE L'APPAREIL
818084, 818085, 818086, 818087, 818088, 818089, 818090, 818091, 818395 & 818396	HYDRAULIQUE DE FORAGE INOX

Est conformes aux dispositions réglementaires définies par :

Les directives européennes :
• **2006/42/CE (Directive Machines)**

Les normes harmonisées :
• **NF EN ISO 12100:2010**

Fait à Raillencourt-Sainte-Olle,
Le 21/04/2026

CE

Léopold CHESNEL
Directeur Général

13 Tableau des contrôles

ÉLÉMENT CONTRÔLÉ	DATE	CONTRÔLÉ PAR	COMMENTAIRE

14 Notes



RENSON – U2R
ZA Actipôle 2 – Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
France
Site internet : www.renson.fr
Tél. : 03.27.72.94.94
E-mail : contact@u2r.fr

RENSON – ÉLEVAGE
5 rue Félix Depail
35250 CHEVAIGNÉ
France
Site internet : www.renson.fr
Tél. : 02.99.25.39.38
E-mail : contact-elevage@u2r.fr